

FESTIVAL PHOTO SPOT-NATURE — 12ème édition

Concours « Séries-auteurs » — 2027

Jardins suspendus, Le Havre · 21–23 mai 2027 · en partenariat avec la Ville du Havre

1. Principe & thèmes acceptés

- **Composition de la série** : environ 12 photos sur un même thème, tirées par l'auteur lui-même.
- **Type de photos** : photo nature au sens large, y compris créative ; les séries sont retenues en totalité, ou pas du tout.
- **Thèmes** : faune, flore, paysages, « l'Homme et la Nature » (métiers, protection, peuples autochtones) ; Asie/Océanie et sous-marines encouragées.
- **Non-cumul avec les autres concours** : une photo ne peut pas être présentée dans plusieurs concours

2. Adhésion

- **Montant** : 10 € minimum (obligatoire avant inscription ; valable pour les tous les concours), une somme supérieure sera considérée comme don et défiscalisable. *
- **Série collective** : chaque membre doit adhérer individuellement.
- **Mutualisation** : une seule adhésion suffit même en cas de participation à plusieurs concours ou de plusieurs dossiers.

3. Constitution du dossier

- **Contenu** : nom de la série, environ 12 photos 1280px dans la plus grande longueur, numérotées 01-12, photo phare, présentation de la série (~100 mots), photo de l'auteur « en action ».
- **Infos techniques à fournir** : format/support des tirages, présence ou non de vitre (déconseillée), poids de chaque tirage.
- **Envoi** : en un seul envoi, directement sur le site www.spotnature.fr
- **Nombre de séries** : plusieurs séries possibles par auteur (un envoi par série), mais une seule retenue.
- **Optionnel** : préciser dans le dossier si l'auteur est volontaire pour une animation scolaire (jeudi après-midi ou vendredi) ou une conférence (samedi et dimanche).
- **Support rigide uniquement**
- **Mineurs** : autorisation parentale signée à envoyer par mail à selection.spotnature.lh@gmail.com si l'auteur a moins de 18 ans au 21 mai 2027.

4. Sélection & récompense

- **Jury** : jury désigné par le CA de Spot-Nature ; sélection tout-ou-rien.
- **Réponse** : fin janvier / début février 2027, pour tous (sélectionnée ou non).
- **Récompense** : 250 € pour la meilleure série auteur.

5. Aspects financiers

- **Exposition** : aucun frais d'exposition pour les auteurs.
- **Vente sur place** : possible, mais réglementée (statut de photographe/auteur requis, sauf vente exceptionnelle sans prix affiché). Spot-Nature ne prélève aucune commission.
- **Assurance incluse** : l'adhésion couvre l'assurance de l'association pendant le festival.

6. Engagement de présence

- **Présence obligatoire** : du jeudi 20 au dimanche 23 mai 2027 (dates du festival).
- **Accrochage** : jeudi matin 20 mai 2027. Dérogation au cas par cas.
- **Pendant le festival** : laisser les œuvres en place jusqu'à la clôture ; remplacer tout tirage vendu pour éviter un vide sur le stand.
- **Désistement** : prévenir par écrit le plus tôt possible, au moins 3 mois avant le festival.

7. Sur place : stand & services

- **Stand** : 12 m linéaires (~1 photo/mètre), fond tissu noir, une table de 2m (+1 si possible), 2 chaises, électricité.
- **Éclairage** : Les photos exposées dans la pénombre des alvéoles seront éclairées par des spots fournis par Spot-Nature (ampoules 4000 kelvins) et déjà en place à l'arrivée des exposants
- **Système d'accrochage** : chaque auteur prévoit d'apporter son propre système d'accrochage (fils ou chaînes et attaches adaptées aux photos). Des crochets en S seront fournis par Spot-Nature pour la fixation sur les supports d'exposition.
- **Repas** : bon de réduction repas de 10€/jour à l'Orangerie (saladerie-salon de thé) ou formule sandwich ; repas du soir au restaurant à la charge des photographes.
- **Hébergement** : possible chez des hôtes bénévoles (à demander à l'inscription) ; partenariat hôtelier (-15%).
- **Kit remis à l'arrivée** : 2 badges exposant (accès libre), tickets repas et catalogues réservés à l'avance.
- **Vernissage** : vendredi 21 mai, 19h - présence fortement souhaitée.

8. Droit à l'image & divers

- **Communication** : nom et photo de l'auteur peuvent apparaître sur les supports de communication ; utilisation non commerciale (hors catalogue).
- **Droits & garanties** : l'auteur certifie détenir tous les droits sur ses œuvres et renonce à toute contrepartie financière pour l'exposition, la communication et la vente du catalogue au profit de l'association.
- **Aléas** : annulation possible par l'association en cas de force majeure (sanitaire notamment) ; mesures sanitaires à respecter sans négociation si besoin.
- **Accès aux Jardins suspendus** : les animaux de compagnie sont interdits sur le site.

9. Photographes invités :

- **Les photographes invités** devront se conformer à toutes les règles, y compris le dépôt du dossier en passant par le site. Etant invités, ils ne passeront bien sûr pas par la « case » notation et concours puisqu'ils sont invités

10. Acceptation de ce règlement :

- Le simple dépôt de candidature implique que l'exposant s'engage à accepter et respecter ce règlement sans aucune réserve.

Checklist du participant — Séries-auteurs 2027

Étapes à suivre, de la candidature au démontage

#	Action	Détail	Délai / échéance
1	S'inscrire ou se reconnecter au site du concours et régler l'inscription	10 € minimum / personne	Avant dépôt du dossier
2	Préparer la série : ~12 photos sur un même thème, tirées par l'auteur, numérotées 01-12 (format web)	—	Avant envoi du dossier
3	Réunir les éléments du dossier : nom de la série, photo phare, présentation auteur (~100 mots), photo « en action »	—	Avant envoi
4	Préciser les infos techniques : format/support des tirages, vitre (oui/non), poids (préciser disponibilité animation/ conférence, hébergement souhaité)	—	Dans le dossier
5	Envoyer un dossier complet par série sur le site http://spotnature.fr	—	Selon calendrier du site
6	Attendre la réponse du jury (série retenue en totalité ou pas du tout)	—	Fin janv. / début fév. 2027
7	Si retenu : fournir infos complémentaires demandées par l'organisation, réserver catalogues à l'avance par paiement	—	Selon consignes reçues
8	Accrocher les œuvres sur place	—	Jeudi matin 20 mai 2027
9	Être présent au vernissage et pendant tout le festival ; remplacer tout tirage vendu	—	20 → 23 mai 2027
10	Décrocher les œuvres à la clôture	—	Dimanche 23 mai 2027

* Exemple d'une adhésion défiscalisable : un paiement de 30€ reviendrait à : 10,20€ (30€ x 0.34)